

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

## AVIS OFFICIEL



CONSEIL SUPRÊME de l'Association Catholique de Secours Mutuel.

Le présent avis est pour attester qu'en vertu du pouvoir qui m'est conféré par l'article II, clause 2 de la constitution suprême, je nomme monsieur F.-R.-E. CAMPEAU, d'Ottawa, Ont., Canada,

DÉPUTÉ SUPRÊME

pour les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, ainsi que pour les comtés de Carleton, Russell, Prescott, Glengarry, Renfrew, Stormont, Dundas, Lanark, Leeds et Grenville, et cette partie du district de Nipissing jusqu'à Sudbury sur la ligne du chemin de fer du Pacifique dans la province d'Ontario, et je l'investis des pouvoirs inhérents à cette charge.

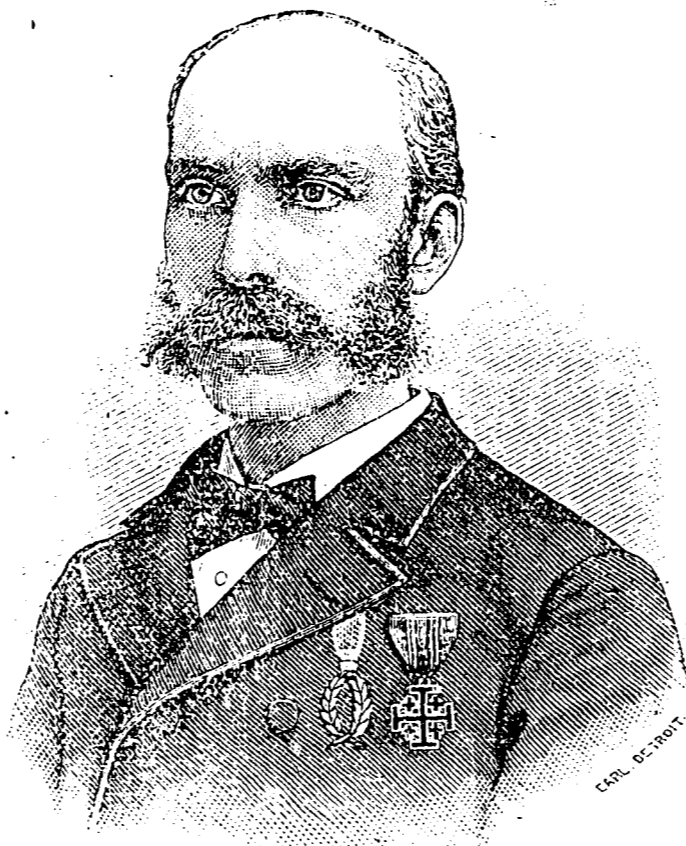
Tous officiers et membres de Conseils et de succursales, compris dans ce territoire ci-haut mentionné et sous cette juridiction, devront agir conformément à cet avis.

J.-S. MCGARRY,

Président Suprême.

Branche 29, Ottawa, Canada

Assurément, personne ne contestera qu'il était mille fois mérité l'hommage rendu le vendredi, 21 novembre dernier, par la succursale 29 de la C. M. B. A. à monsieur le chevalier F.-R.-E. Campeau, à l'occasion de sa nomination comme délégué suprême de cette association. Tous les membres étaient là, en grande tenue, heureux de faire fête et de témoigner leur reconnaissance à l'homme distingué que, depuis 19 ans, la ville d'Ottawa a l'honneur de compter au rang de ses citoyens et qu'avec un légitime orgueil elle a vu se mettre à la tête de tout mouvement patriotique, littéraire, ou de bienfaisance, profitable à la nationalité canadienne française. Comme l'a si bien dit l'un de nos confrères de la presse, — faisant ainsi écho aux paroles prononcées par le révérend père Gendreau à l'appui de la motion de félicitations proposée en la circonstance dont nous rappelons le souvenir, — "ça été un dévouement de tous les jours, de toutes les heures. Dans ces dernières années surtout, M. Campeau a travaillé avec le plus grand succès à établir au sein de la population française les succursales de cette association éminemment philanthropique ap-



M. le Chevalier Campeau

Député Suprême

pelée la C. M. B. A., ou Association "Catholique de Secours Mutuel."

Mais, entrons dans la matière du procès-verbal. Après l'expédition des affaires courantes, le R. P. Gendreau, O. M. L., économiste de l'Université Catholique d'Ottawa, curé de l'église du Sacré-Cœur en la même ville, avertisseur spirituel et membre très-actif de la succursale 29, demanda la parole et proposa la résolution suivante :

Proposé par le Révérend Avertisseur Spirituel, le 1er Vice-Président et le Secrétaire-Archiviste :

Approuvé par messieurs P. Pelletier, J.-A. Pimard, P.-L. Bazin :

Résolu :

Que les membres de la Succursale 29 de la C. M. B. A. désirent offrir à Mr J.-S. McGarry, Président du Conseil Suprême de leur société, leurs remerciements les plus cordiaux pour avoir nommé Mr F.-R.-E. Campeau son DÉPUTÉ au Canada :

Qu'ils sont très flattés de voir que cette honorable distinction est conférée au fondateur et au premier président de leur Succursale, lui qui représente si dignement l'élément canadien-français dans les rangs de la C. M. B. A. :

Qu'enfin ayant été à même de juger des efforts incessants faits par Mr Campeau pour promouvoir les intérêts de la société, et connaissant ses nombreux et inappréciables services rendus à la C. M. B. A., nous sommes heureux de voir les fruits de son travail, de son zèle et de son dévouement justement appréciés par la plus haute autorité de l'association.

Cette résolution que le R. P. Gendreau avait appuyée de son émouvante éloquence fut accueillie avec un unanime enthousiasme. Immédiatement après, le Président de la Succursale 29, M. J.-L. Olivier, s'adressant à M. Campeau qui occupait *per interim* le fauteuil de chancelier, en l'absence du titulaire, lui présenta une adresse.

Cette adresse avait été écrite par M. Drouin, et richement enluminée par M. Aubé, qui a obtenu un succès remarquable en exécutant le dessin des quatre écussons. Le premier placé en tête et au centre représente le sceau de la C. M. B. A. ; le deuxième, l'insigne du

St-Sépulchre ; le troisième, l'insigne des Palmes Académiques, et le quatrième, au bas, les armes de M. Campeau, avec sa devise : *Je laisse dire*.

L'adresse était accompagnée d'une splendide montre de très haute valeur, avec chaîne et médaillon aux armes de la C. M. B. A. Le médaillon porte cette inscription : A F.-R.-E. Campeau, député suprême, la succursale numéro 29 reconnaissante.

Voici les termes de l'adresse :

A Monsieur F.-R.-E. CAMPEAU, Député Suprême

Monsieur le Député,

Les membres de la succursale 29 de l'Association Catholique de Secours Mutuel ont appris avec bonheur la distinction particulière dont vous avez été l'objet lors de la dernière convention du Conseil Suprême, et ils s'empressent de profiter de la première occasion qui se présente pour vous offrir, avec l'expression de leur contentement, leurs plus chaleureuses félicitations. En cela, d'ailleurs, ils ne font qu'accomplir un devoir, et un devoir bien doux.

Vous êtes le créateur de notre bienfaitrice association dans notre ville, et nous qui sommes venus nous grouper autour de vous dans cette succursale dont vous avez été le premier président, nous avons pu vous voir à l'œuvre et apprécier les grands résultats de votre travail, de votre zèle et de votre dévouement.

Si notre association a pris, ici et ailleurs, un développement en quelque sorte merveilleux, c'est à vous qu'elle le doit dans la mesure la plus large. Et en vous conférant la charge aussi importante qu'honorable de Député Suprême, les autorités de notre C. M. B. A. ont su reconnaître et apprécier vos services : c'était justice.

Permettez-nous donc, cher frère, de nous réjouir avec vous de cet heureux événement ; et nous vous prions d'accepter, en mémoire, ce témoignage de notre satisfaction et de notre profonde estime.

Pour la Succursale (J.-L. Olivier, Président, D. L. Desaulniers, Secrétaire-Archiviste)

Ottawa, 21 novembre 1890.

Après la présentation de cette adresse M. le chevalier n'eut qu'à donner libre cours à son cœur pour exprimer la ma-

gnifique réponse dont voici un résumé :

Monsieur le Président,  
Révérend avertisseur spirituel,  
Chers confrères,

Je ne saurais vous cacher que, connaissant vos dispositions à mon égard, je m'attendais un peu à voir mon nom figurer dans cette résolution que vous venez de passer, félicitant notre digne Président Suprême Mr J.-S. McGarry au sujet de ma nomination comme Député Suprême de l'Association Catholique de Secours Mutuel pour les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et une partie d'Ontario.

Néanmoins, je vous avoue en toute sincérité que j'étais loin de supposer que ces généreux sentiments de votre part me seraient offerts dans une adresse si richement enluminée et surtout si élogieuse.

J'avais encore bien moins le droit d'espérer que cette adresse serait accompagnée d'un cadeau aussi riche que précieux pour moi, d'autant plus que mes services auxquels vous voulez bien faire allusion n'ont pas été rendus à cette succursale ni à aucun de ses membres en particulier. Veuillez croire que cette marque d'estime que vous me témoignez ce soir m'est d'autant plus agréable, et que j'y suis d'autant plus sensible, que c'est la première fois que je suis l'objet d'une telle démonstration.

Depuis dix-neuf ans, ce soir même, que j'habite la capitale, je me suis efforcé de me rendre utile non seulement à mes compatriotes, mais à nos coreligionnaires en général en m'associant à toutes les œuvres philanthropiques, nationales et littéraires chaque fois que, dans l'humble mesure de mes forces, je croyais pouvoir être de quelque service, et je me flatte d'avoir fait mon devoir. Cependant loin de recevoir des félicitations comme ce soir, j'ai été quelquefois en butte à la critique la moins charitable et au sarcasme de gens inspirés par des sentiments indignes de gentilshommes.

J'ai reçu, dans cet intervalle de dix-neuf années, beaucoup d'honneurs et de distinctions, de fait beaucoup plus que je n'en ai jamais mérité, et loin de s'en réjouir certaines personnes ont poussé la jalousie au point de ridiculiser ces choses avec l'intention apparente de me déprécier moi-même ; plus que cela, on a prétendu que j'avais acheté ces honneurs, et je profite de cette occasion pour qualifier ces accusations d'infâmes mensonges et de basses calomnies.

Si je rappelle ces faits c'est pour vous dire qu'il m'eût été agréable, en certaines circonstances, de recevoir une marque de sympathie semblable à celle dont je suis l'objet ce soir, c'eût été pour moi une reconnaissance bien légitime, car je tiens à le déclarer bien haut, je n'ai jamais mérité ces blessures que l'on m'a faites au cœur.

Ce soir, c'est vous, mes chers confrères, qui me la faites cette revendication, et pour avoir été tardive elle n'en est que plus éclatante, car vous, au moins, vous me connaissez, et si, n'écoutez que votre bon cœur, vous me prodiguez des louanges imméritées, vous ne faites pas erreur quant à mes sentiments.

C'est une preuve bien consolante pour moi de voir que lorsque je travaillais à implanter parmi nous cette belle, grande et noble association connue sous le nom de C. M. B. A., j'accomplissais une œuvre méritoire, puisqu'au milieu de nous règne un même sentiment de confraternité, de dévouement les uns pour les autres et d'amour inspiré par la charité chrétienne.

Oui, mes chers confrères, cette société est belle, car elle ne fait aucune distinction de race ni d'état social ; elle est grande, car elle embrasse dans son sein cinq des vastes États de l'Amérique et le Canada tout entier ; elle est noble, car elle a pour but de combattre, en les contrebalançant, les effets pernicieux des sociétés secrètes.

La C. M. B. A., grâce à l'appui aussi généreux qu'éclairé que lui donnent nos saints prélats et notre vénéré clergé, est destinée à exercer une grande action tant au point de vue religieux et moral que sur le terrain

des intérêts intellectuels et matériels.

Pour accomplir cette action, il nous faut bien entrer dans l'esprit de notre constitution et de nos règlements. Il ne faut pas seulement considérer la C. M. B. A. comme une société d'assurance, — ce qu'un grand nombre de nos membres font malheureusement, — mais aussi et surtout comme une union intime de tous les fervents catholiques pour assurer le maintien de leurs droits les plus sacrés.

Donnons-nous la main et marchons en rangs serrés. Quelles que soient les exigences de l'avenir, et même si, comme je le crois, il devenait nécessaire, pour l'entente et l'harmonie, de grouper séparément les différentes nationalités dans les Grands Conseils, comme cela existe dans les succursales, n'en restons pas moins tous unis comme corps, car, comme le dit notre devise.

L'UNION FAIT LA FORCE

Je termine cette réponse déjà trop longue en vous offrant de nouveau mes remerciements les plus sincères pour cette magnifique adresse et ce cadeau charmant que je réguerai en mémoire de cette démonstration dont le souvenir restera à jamais gravé dans mon cœur.

Coincidence heureuse, et bien appréciée des membres de la Succursale 29, M. le chevalier Campeau leur offrait, ce soir là même, une boîte des cigares C. M. B. A., don gracieux de M. E. Maillhot, des Trois-Rivières, manufacturier de ces populaires cigares.

Comme c'est d'habitude, en ces solennelles occasions, la soirée, commencée dans les salles de la Succursale, se termina chez le héros de la fête où Madame et Mademoiselle Campeau exercèrent l'hospitalité la plus charmante.

DESCRIPTION DE L'ADRESSE PRÉSENTÉE A M. LE CHEVALIER CAMPEAU.

Composée par J.-A. Genest, traicteur aux Communautés; calligraphie par Joseph Aubé, dessinateur aux Travaux Publics; grossier par A. Drouin, calligraphe au Secrétariat d'Etat.

Le tour est en couleurs pâles variées, cotés à fond bleu ciel unis et parsemés de marguerites jaunes et autres fleurs des prés, avec écussons au centre portant à gauche, la croix de SAINT-SÉPULCRE, et à droite, les PALMES ACADEMIQUES.

Le haut est en cotte-de-maille rose et argent avec les insignes de la C. M. B. A. émaillés rouges, au centre : à gauche une guirlande de roses, tyrosotis, pensées, etc., attachée par un ruban rose sur lequel se lisent les mots *Hommage au mérite*; à droite, un feuillet attaché d'un ruban bleu, et sur le feuillet les inscriptions suivantes :

- 1884—Fondateur et Président de la Succursale 29, Ottawa. Délégué au Grand Conseil, à Brantford. Député d'arrondissement.
- 1886—Chancelier Senior. Délégué au Grand Conseil à Stratford. Président du Comité des Griets au Grand Conseil. Député d'arrondissement.
- 1888—Membre du Grand Conseil à Toronto. Député d'arrondissement.
- 1890—Délégué au Grand Conseil à Montréal. Délégué au Conseil Suprême à Niagara Falls. Député Suprême.

Au bas, cotte-de-maille lilas et argent, et au centre les armes du récipiendaire avec sa devise :

*Je laisse dire.*

DEVOIRS, ATTRIBUTIONS ET PRÉROGATIVES D'UN DÉPUTÉ SUPRÊME

● Le Député Suprême doit être un Chancelier. Il est nommé par le Président Suprême dont il l'est le représentant. Il a pour attribution d'installer des Grands Conseils et des Succursales dans sa juridiction.

Il doit voir à ce que travail de l'association soit fait d'une manière uniforme, et il exerce aussi dans sa juridiction toute autre mission que le Président Suprême peut de temps à autre lui assigner.

Il a le droit d'examiner les livres et papiers de tout Grand Conseil ou de toute Succursale opérant dans son territoire, et ses instructions sur la manière de tenir ces livres doivent être suivies, sous peine de suspension pour le Conseil ou la Succursale qui les enfreint.

Le Député Suprême est tenu de faire un rapport au Président Suprême. Son terme d'office expiré avec celui du Président Suprême qui le nomme.

BIOGRAPHIE

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en publiant aujourd'hui le portrait et la biographie d'un des hommes qui ont le mieux contribué à la fondation de la C. M. B. A. au Canada, et à son extension dans la province de Québec. De fait, nos compatriotes le considèrent comme le père de cette société.

Monsieur F.-R.-E. Campeau est né à Québec, le 8 juillet 1844. Il fut un des premiers élèves du collège de Lévis dirigé alors par le Frère Herménégilde. Il continua ses études au séminaire de Québec, puis à l'école commerciale de W. Thom. Il fut successivement employé chez J.-E. Gellay, marchand de bois; J.-L. Martineau, marchand de fer, et ensuite chez Chinié et Beaudet, en qualité de comptable-caissier. En 1868, il épousa Marie-Adéline, seconde fille de feu capitaine Frs Duquet.

En 1871, M. Campeau fut nommé assistant-comptable du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, et c'est à partir de cette époque surtout qu'il signala son dévouement sans bornes à toutes nos institutions religieuses, philanthropiques, nationales et littéraires. Ainsi, on la vu successivement : Président d'une succursale de l'Union Catholique; Président de l'orphelinat St-Joseph; Président de la Société de Secours Mutuel des Franco-Canadiens, fondée par lui-même; Président de l'Institut Canadien-Français; Président général de la Société St-Jean Baptiste; Président du Bureau des écoles séparées catholiques, et il est actuellement Président de la Société de colonisation du lac Témiscamingue et Vice-Président de la *Ottawa Caning Company (Limited)*.

M. Campeau n'est ni un savant, ni un homme de lettres, ni un artiste, mais il sait apprécier la valeur de l'homme de science, il possède une intelligence fine et pour les lettres — pour l'homme qui les cultive, il a l'enthousiasme de l'art et ne ménage pas ses encouragements à l'artiste; à tous ces titres, il est l'ami reconnu des travailleurs de la pensée.

Il est l'ami des patriotes, il est l'ami des pauvres. Son zèle embrasse toutes les grandes œuvres; à aucune, il ne mesure son dévouement, et s'il a une âme toujours sensible aux grandeurs ou aux abaissements de la patrie française, il a un cœur sans cesse compatissant pour la misère et pour les pauvres, sans cesse paternel pour l'enfance et pour les institutions qui ouvrent à l'enfance le chemin de l'avenir. Par excellence, il est l'homme secourable. Aussi, l'emploie-t-on à tout ce qu'il y a de bien à faire, et sa merveilleuse activité apporte des résultats qui surprennent les espérances les plus ambitieuses.

En 1883, les Hurons de Lorette, le nommant Grand Chef Honoraire et leur Chargé d'Affaires, l'appelèrent "L'ENIGME DÉVOUÉ" (Onse de AKSendaerité).

La même année, M. Campeau était fait chevalier du Saint-Sépulcre, et de tous ses titres, c'est à celui-là qu'il donne la place d'honneur sur sa poitrine de catholique.

Plus tard, il était admis au rang des Avocats de St-Pierre, société qui exerce la mission spéciale de soutenir les droits du Saint-Siège.

En 1886, le gouvernement français le nomma Officier d'Académie, et en 1887, Son Altesse le Rajah Sourindra-Mahum Sagor de Calcutta, lui décerna l'Etoile du Mérite des Indes.

M. Campeau est encore le représentant pour le Canada de l'Alliance française et des sociétés humanitaires des CHEVALIERS SAUVETEURS des Alpes Maritimes, de Nice et de la Corrièze, et membre honoraire de plusieurs sociétés religieuses, philanthropiques, littéraires et scientifiques de l'étranger et du Canada.

Il est l'auteur d'un livre fort utile intitulé *Illustrated Guide to the Senate and House of Commons of Canada*.

Avec tout cela, il est antiquaire, et trouve des loisirs pour la numismatique et les collections de tout genre.

Un si grand cœur, qu'aucune difficulté ne rebute, qu'aucun travail n'effraie et qui ne recule devant aucune tâche ayant pour fin de secourir l'humanité, est fait pour comprendre les visées philanthropiques de la *Catholic Mutual Benefit Association* et pour les rendre acceptables à ses compatriotes canadiens-français. Lorsqu'il entreprit cette nouvelle mission, les circonstances deve-

naient particulièrement ardues et périlleuses. Un souffle d'association poussait les diverses classes ouvrières surtout à s'organiser en groupes, mais ce souffle propageait des germes irritants, et semblait plutôt propre à déchaîner la tempête et à diviser les éléments sociaux qu'à les unir et à les harmoniser. De là des défiances en bien des âmes, et dans un plus grand nombre d'autres des mécontentements qui prenaient pour de l'hostilité les prudentes réserves opposées à de trop impatientes hardiesses.

Le passé, tout rempli d'œuvres admirables, de M. le chevalier Campeau garantissait à l'avance le succès des démarches requises pour donner à la C. M. B. A. place parmi les sociétés canadiennes-françaises, et lui faire assigner dès le début le rang à part et tout à fait supérieur qu'elle y devait occuper. Ce fut M. Campeau, en effet, qui sollicita et qui obtint de tout l'épiscopat — la province ecclésiastique de Québec, concourant avec Son Eminence le cardinal Taschereau, cette unanime approbation officielle des principes et du fonctionnement de la C. M. B. A., cette sanction auguste qui, par elle-même, recommande à la considération toute spéciale des catholiques du Canada une association si propre à envayer le mouvement des sociétés secrètes, à protéger la paix des familles dans le présent, à assurer leur tranquillité dans l'avenir, et à faire descendre sur le terrain des intérêts matériels de la charité évangélique.

Grâce à l'incomparable et persistante énergie de M. Campeau, la C. M. B. A. compte aujourd'hui, seulement parmi les canadiens-français, plus de vingt-cinq succursales presque toutes ou organisées par lui ou inaugurées sous son patronage.

C'est ce brillant état de services que M. J.-S. McGarry, le Président, Suprême de la C. M. B. A., a voulu reconnaître et récompenser en décernant à M. Campeau le titre de Député Suprême et les fonctions extraordinaires attachées à ce titre. M. J.-S. McGarry, vivant sous le soleil des Etats-Unis, sur une terre étrangère à nos traditions et à nos moeurs, a donné le témoignage irrécusable de sentiments éminemment élevés, d'un esprit à hautes conceptions, d'un cœur tout animé de l'amour de la justice. Il a compris que celui qui avait été à la peine devait être à l'honneur. Etant le président du Conseil qui est investi de la plus haute autorité dans la C. M. B. A., occupant ainsi le poste de généralissime d'une armée immense composée de soldats qui marchent unis quoiqu'ils se partagent par la diversité des races, il a voulu apprécier le mérite avec sa connaissance sans le mesurer à la loupe des sympathies de race, et bien que l'âme qui réellement le plus fait pour la C. M. B. A. au Canada s'appelle Campeau et soit Canadien-français, M. McGarry a voulu que ce soit M. Campeau qui, le premier, exerce au Canada, les fonctions excellentement honorables de Député Suprême.

Merci à M. J.-S. McGarry, Président Suprême. Merci à lui, au nom de notre journal qui s'honore du patronage de M. le chevalier Campeau. Merci à lui, au nom des membres canadiens-français de la C. M. B. A. Merci à lui, en particulier, au nom de la Succursale 29 sur laquelle rejaillit d'une manière spéciale l'honneur conféré à son ancien président. Merci à M. J.-S. McGarry au nom de toutes les succursales canadiennes de la C. M. B. A.

A M. McGarry, remerciements. A M. le chevalier Campeau, Député Suprême, félicitations.

NOTES DIVERSES

LE CARDINAL LAVIGERIE.—Dans une allocution qu'il a prononcée à Alger, l'éloquent et distingué cardinal Lavigerie a donné son adhésion à la république française. Le *Mouvenir de Rome* apprécie cet acte en ces termes :—

" Cette parole autorisée est plus qu'un programme; c'est un événement. La France aspire franchement à la paix et à la concorde. Mais personne n'avait le courage de dire la parole libératrice, cette parole qui donne en quelque sorte leur formule aux vœux de tout un peuple.

" Cette parole la voilà enfin. " L'illustre primat ne sait pas seulement sauver l'Afrique, sous l'inspiration et la direction de Léon XIII; il rend en même temps la liberté à son pays, avec la paix et l'union. "

PROJET.—On parle d'engager le gouvernement de Québec à continuer la publica-

tion du dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay. On sait que ce savant n'a dressé la généalogie de nos familles que jusqu'à la cession. On voudrait que le gouvernement lui fournit les moyens de continuer son œuvre jusqu'à 1850.

UN MAIRE CHRÉTIEN.—Voici le commencement de l'allocution que le maire de Marolles a prononcée à l'occasion d'un mariage :

" Avant de recevoir vos déclarations, permettez-moi de vous dire combien je suis heureux d'être appelé par mes fonctions à accomplir la formalité légale qui doit précéder votre mariage.

" Vous êtes arrivés à l'heure la plus grave de votre vie, celle où l'on contracte des engagements que la conscience ne permet pas de rompre. "

Le maire a raison, dit la *Semaine Religieuse* de Grenoble; il n'y a point de mariage à la mairie où ne s'accomplisse qu'une formalité légale. Le mariage ne se fait qu'à l'Eglise; après la cérémonie à l'Eglise il n'y a point de divorce possible, pour un catholique.

EGLISE DU SACRÉ-CŒUR. Les souscriptions pour la construction de l'Eglise du Sacré-Cœur à Montmartre, France, viennent de passer le vingt-troisième million.

UN PROTESTANT. M. Jacques Hill, de Saint-Paul (Minnesota, Etats-Unis), a offert à l'archevêque, Mgr Ireland, le don principal de 50,000 dollars pour l'établissement d'un séminaire dans son diocèse, tout en garantissant d'une offre de 250,000 dollars, lors de l'achèvement de l'édifice.

REVUES ET REVUES

ETUDES ET RECITS. M. P.-J. Bédard, de Montréal, un jeune qui compose depuis quelques années pour le *Beau Monde*, le *Revue Illustrée* et autres revues périodiques, des productions littéraires de courte haleine, vient de les réunir en un petit volume mis en vente par la librairie Sainte-Henriette. L'imprimeur a exécuté la partie typographique avec assez de goût, tout en étant mal secondé par le correcteur des épreuves, mais il ne s'agit pas de celui-ci.

M. Bédard, voulant donner un parrain à son petit livre, a fait appel à M. Rémi Tremblay qui a souscrit généreusement à l'idée et qui, en guise du traditionnel cornet de bonbons, a présenté un vrai bijou de préface.

" Ce ne sont pas les talents qui manquent chez nous ", — s'écrie M. Tremblay; — " ce sont des guides sûrs, c'est le frein salutaire d'une critique éclairée. " Plusieurs journaux ont déjà donné raison à M. Tremblay, en accueillant *Etudes et Recits* avec des termes fort élogieux, il est vrai, mais qui trahissent le banal boniment de l'homme irréfléchi qui ne veut pas se donner la peine de vous prêter attention, et qui n'ayant pas voulu s'appliquer à vous connaître, s'empresse de se débarrasser de vous en disant : *Je suis charmé d'avoir fait votre connaissance*. Ces triviaux complimenteurs, on le sent, font l'éloge d'un livre sans l'avoir lu, et ils n'y mettent pas plus de cérémonie que lorsqu'ils font de la réclame pour le baume nasal.

Et pourtant, ces pièces détachées méritent considération, et le parrain, à juste titre fier de son filleul, n'a pas tort d'y voir " un esprit observateur, un fonds considérable d'érudition, de philosophie chrétienne, de poésie contemplative et de ce respect " pour la saine morale qui est la qualité la plus précieuse de l'écrivain. " Tout cela s'y trouve, assurément.

M. Bédard a fait montre d'un talent sérieux, qui commande le respect, qui justifie l'espérance des amis et qui mérite l'encouragement. Nous ne dirons pas pour cela que son livre est exempt d'imperfections. L'esprit est encore en marche vers la maturité, et des écarts d'imagination amènent quelquefois des inadéquances de pensée. Par exemple, lorsque M. Bédard écrit que " la gloire, c'est le jugement de l'humanité sur " un de ses membres, " il émet une proposition évidemment contestable à première lecture. Voudrait-il nommer gloire le jugement de l'humanité sur Caïn, sur Néon, sur Caligula? Et l'humanité n'est pas toujours unanime ni constante dans ses jugements. Elle méprise quelquefois au cours d'une époque ce qu'elle a admiré dans les âges précédents. Aussi, se contredit-il lui-même quelques lignes plus loin : —



« De nos jours, on a donné de la " gloire " à des hommes qui ne méritaient que " la réputation ou la célébrité. " La gloire n'est donc pas le jugement de l'humanité sur un de ses membres. Elle peut découler, elle découle de ce jugement lorsqu'à bon droit ce jugement honore l'homme qui en est l'objet, et l'impose à l'admiration des siècles.

Nous n'insisterons pas davantage, pour le moment. Si la brochure de M. Bédard appelle quelques reproches, elle invite d'autre part beaucoup de sincères félicitations. Nous disons au revoir à l'auteur.

" LE CANADA-FRANÇAIS ". La dernière livraison du *Canada Français* nous arrive avec une bien triste nouvelle. Le défaut d'encouragement oblige cette intéressante revue à suspendre sa publication. Elle l'annonce en termes sobres et dignes où perce le regret de ne pouvoir continuer une œuvre commencée sous de brillants auspices. Je ne sais quel serrement de cœur j'ai éprouvé à cette nouvelle qui n'était pas toutefois inattendue. Et plus d'un comme moi, j'en suis sûr, a éprouvé non pas seulement un regret, mais un sentiment de honte et de découragement en face de l'indifférence du public. Cette indifférence est dans toutes les sphères et on s'y heurte là où on ne devrait pas la rencontrer. La classe instruite, la partie intelligente de notre population à laquelle s'adresse le *Canada Français* est seule responsable de cet état de choses, car je vois des hommes occupant des positions éminentes, qui ont refusé d'encourager cette publication par le versement de la modique somme de deux piastres ! Pourtant cette publication devait être à l'étranger l'écho le plus fidèle et le plus important du mouvement littéraire franco-canadien. Le *Canada Français* est donc, comme bien d'autres, tombé victime de l'indifférence universelle.

Le *Revue Canadienne*, me dira-t-on, se maintient encore. C'est vrai, mais elle ne bénéficie pas pour les travaux qu'elle publie, tandis que le *Canada Français* rémunérât, dans la mesure de ses ressources, tous ses collaborateurs. Il fut généreux, le public fut apathique; c'en était assez pour amener ce que j'appellerai une catastrophe littéraire, le plus grand deuil qu'aient encore éprouvé les lettres canadiennes pourtant si souvent appelées au chevet des revues mourantes.

Mais ne désespérons pas encore. Ne brisons pas notre plume parce que les indifférents que la politique ou les affaires absorbent, dédaignent les lettres qui en définitive forment le plus beau, le plus pur titre de gloire des peuples. N'oublions pas que les vénérables fondateurs de cette revue ont agi par patriotisme et non par spéculation. Écrivons encore et offrons au *Canada Français* le concours gratuit et assidu de nos intelligences; et si cela ne suffit pas encore, m'adressant à tous les fils de Laval, je leur dirai: vous que le sort a disséminés un peu partout dans cette chère patrie, aidez-nous en travaillant au succès matériel de cette publication. Sollicitez, chacun dans sa sphère, des abonnements au *Canada Français*. Et si nous avons le bonheur de le voir renaître, ce jour-là les lettres franco-canadiennes seront vengées ! — UN COLLABORATEUR DU *Canada Français*.

### HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

## FEUILLETON

### DEUX ENFANTS D'OUVRIERS

(suite)

VII

Une cruelle misère pesait sur nous. Je devins presque folle de désespoir et de chagrin. Pas de vivres, pas de secours pour mon mari mourant; pour toute perspective, la faim pour nous et une mort affreuse pour lui. Comment décrirai-je la conduite angélique de Godelive? Elle apporta de l'argent dans la maison, fit venir le médecin et paya les médicaments. Je n'osais pas lui demander où elle en cherchait les moyens; mais je remarquai bien que ses boucles d'oreilles d'abord, puis sa croix d'or, puis les uns après les autres ses meilleurs vêtements disparaissaient; si bien qu'il ne lui resta plus que des objets sans valeur. Enfin il fallut sacrifier aussi mes habits de dimanche. Je parlai de demander qu'on reçût mon mari à l'hôpital; mais il demanda grâce en pleurant, et Godelive ne voulut pas en entendre parler. Alors, nous écrivîmes à Rouen pour demander des secours à nos enfants. Mon plus jeune fils seul répondit qu'il viendrait travailler pour nous; mais il s'était grièvement blessé au bras dans sa fabrique, et nous fit attendre jusqu'à ce qu'il fût trop tard. Cela dura presque tout un mois, monsieur, un mois durant lequel Godelive passa presque toutes les nuits assise au chevet du lit de son père, le consolant, lui parlant de guérison, de la miséricorde de Dieu, et de la vie meilleure que nous attend au ciel. Jamais une plainte ne sortait de sa bouche; elle riait, elle était gaie, pour nous donner du courage. Oh! monsieur, les paroles me manquent pour vous dire tout ce que Godelive a fait pour nous dans ces jours terribles. Jugez-en. Pendant la dernière semaine de sa vie, mon pauvre mari, abusé par les tendres soins, par les douces consolations de son enfant, la prit pour un ange, et ne lui parla plus que comme à une créature envoyée par Dieu pour adoucir son agonie et lui montrer le ciel. Et, monsieur, ce n'était pas parce que l'esprit de son père était affaibli par la maladie; non, moi, sa mère, j'étais près de partager la même erreur. Il vint un moment où ses sacrifices me firent tomber à ses pieds et où, folle de reconnaissance et d'admiration, je m'agenouillai devant mon enfant, comme devant l'image la plus pure de la bonté divine. Ah! si vous aviez vu mourir mon mari, contemplant sa fille d'un regard bienheureux, et embrassant encore, en signe d'adieu, la main de son ange de consolation!

Elle fondit en larmes et laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

Le jeune homme avait écouté ce récit avec une émotion croissante; l'expression de son visage était un singulier mélange de compassion et de fierté secrète, de douleur et de joie. A la fin cependant, la pitié pour le triste sort des Wildenslag l'emporta. Depuis un instant, de silencieuses larmes coulaient sur ses joues.

Il se leva, alla à madame Wildenslag, lui prit la main et dit:

— Pauvre femme, que vous avez souffert! Je vous accusais cruellement, oh! pardonnez-le-moi!... Soyez remerciée; car je comprends, à vos paroles, à votre émotion maternelle, que vous avez contribué à maintenir votre Godelive dans la voie que sa vertu et son instruction lui montraient. Allons, consolez-vous, je parlerai de vous à mes parents; et nous vous aiderons, la misère au moins ne vous visitera plus.

— Soyez béni! murmura la femme en sanglotant; votre bonté m'arrache de nouvelles larmes. Ah! vous avez le cœur de votre mère... un cœur généreux comme celui de Godelive!

Bavon fit un pas vers son pupitre et y prit un peu d'argent.

— Avec les cent francs qui sont là, dit-il, vous pouvez payer le prix du paquet perdu. Cette triste affaire ne doit donc plus vous inquiéter. Voici encore cent francs, afin de pourvoir à vos premiers besoins. Je chercherai avec ma mère les moyens de vous assurer un sort moins pénible.

(à suivre)

**M. D. HENAULT**, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St-Jacques, Montréal.

**M. LOUIS TESSIER,**

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument sans conditions. Elle paie les réclamations promptement sans attendre 30 ou 90 jours.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas déception est pratiquée.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAFLAY, Ecr.**

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

## CARTES D'AFFAIRES

Avocats

LITON. FRS. LANGELIER, 23 rue St-Louis.  
J.-A.-M. GAGNON, 4 rue Saint-Pierre.  
A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.  
E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.  
H. A. TURCOTTE, 68 rue Saint-Pierre.

Notaires

M. J. ALLAIRE, 4 rue Saint-Pierre.  
M. OCTAVE ROY, 24 cote du Palais  
M. LÉOPOLD P. FALARDEAU, 84 rue Massue.  
M. JOSEPH SAVARD, 80 rue St-Valier, S.-S.

Médecins

Dr. CHARLES GINGRAS, 49-51 rue St-Valier.  
Dr. DELPHIS M. BROCHU, 130 rue St. François.  
Dr. ELZÉAR LABERGE, 110 rue du Pont.  
Dr. CHARLES I. SAMSON, 89 rue St. François.  
Dr. WILLIAM A. VERGE 154-156 rue Desfossés.  
Dr. J.-P. LAVOIE, 157-159 rue Desfossés.

Pharmaciens

Dr. ED. MORIN & Cie, 314 rue Saint-Jean, et 32-34 rue Saint-Pierre.  
Dr. A. POTVIN & Cie, 30 rue Saint-Pierre.  
Dr. J. A. GAUVREAU & FRÈRE, 312 rue Saint-Jean.  
Dr. J. A. MORIN, 161 rue Saint-Joseph.  
ALEXANDRE LARUE, 191 rue Saint-Joseph.  
LOUIS J. HUOT, 233 rue Saint-Joseph.

Architectes

M. S. D. OUELLET &amp; BUSSIÈRE, 85, rue D'Aiguillon

## PRIME DE L' " ASSOCIATION "

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOURER le présent avis, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

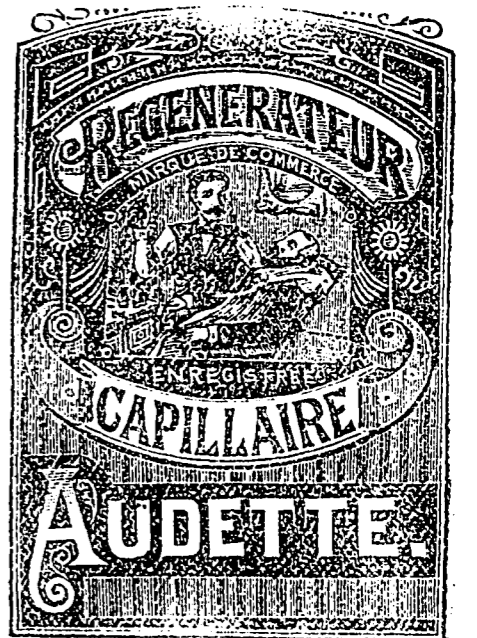
LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants:

Pour chaque branche qui demandera au moins douze copies, par chaque copie et pour un an..... \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins vingt-cinq copies, par chaque copie et pour un an..... 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'Association, St-Roch, Québec.



## La Chevelure, c'est la Santé!

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 60 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire, 1538 ET 1540 RUE STE-CATHÉLINE, MONTRÉAL.

## EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.— Complètes avec pied

**PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 3 kilogrammes**

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan  
**PARIS**

# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00  
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24  
Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . 151,119,088.00  
Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,  
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,  
Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY,  
5 juillet 1890—1a

# HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)  
64 RUE ST-GABRIEL 64

# MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix.

## PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,  
64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.  
6 sept.—1 a.

# AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :  
100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—  
A Notre Ferme modèle du  
Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la reproduction.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,  
Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT — 27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.  
5 juillet 1890.

## Pilules Antibilieuses.



DU DR NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliées: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibilieuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurelles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

# LA NEW YORK

ACTIF total au Canada. \$ 2,011,235.93  
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en force au Canada. . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,  
Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

# SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL,

Manchonnier et Chapelier,  
285-287 Rue ST-Joseph,  
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—3m.

# UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850  
Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres a de bons agents.  
S'adresser a

B.-V. BERNIER,  
Agent général,  
133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

# POUR UN MOIS UNE Grande Reduction est faite AU GRAND ENTREPOT

DE  
Vaisselles, Verreries,  
Lampes, etc.

DE  
M. LOUIS BRUNEAU,  
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

# HOTEL RIENDEAU,

(CI-DEVANT  
Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone — Bell 1064. — Federal 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

# FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de Québec, de la  
Canada Life Assurance Company

ET DE LA  
Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

# ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE  
THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



STATUTS DU CANADA  
ET  
Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au Bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 6.00, et pour le volume supplémentaire, \$2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

E. CHAMBERLIN  
Imprimeur de la Reine et  
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie  
et des Impressions Publiques.  
Ottawa, 17 sept. 1890.  
20 sept.—13f.

# NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS  
68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

- LIVRES.
- PAMPHLETS.
- FACTURS.
- BLANCS DE CHÈQUES.
- BLANCS DE BILLETS.
- LETTRES FUNÉRAIRES.
- CARTES D'AFFAIRES.
- CIRCULAIRES.
- TÊTE DE COMPTES
- ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal L'Association.



Nous imprimons a des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, convents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,  
Imprimeur-Éditeur.

# Liverpool & London & Globe

CONTRE  
LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal  
Hon. Henry Starnes, President.  
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . . \$40,500,000  
AU CANADA SEULEMENT . . . . . \$900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

# HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

# CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

# CHENAL DU MOINE

Cl. place Jacques-Cartier, Félix LATRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.  
Montréal, 5 juillet. 1a